

C'est nouveau, ça vient de sortir !

Nous avons décidé de vous faire parvenir notre lettre d'information sous une autre forme, plus attractive.

Ce journal paraîtra au moins deux fois par an et servira de lien entre tous les adhérents.

Vous retrouverez donc dans ces pages des informations sur les réalisations en cours ou prévues au moulin, des articles traitant de son histoire, des interviews et bien d'autres sujets encore.

Bien entendu, nos pages sont ouvertes ! Quiconque se sent des humeurs de rédacteur peut nous faire parvenir un article, des suggestions, des commentaires ou pourquoi pas des annonces...

Nous faisons aussi appel aux familles bréhaitines dont les ancêtres ont été meuniers ou même propriétaires du moulin du Birlot mais aussi des moulins de Krec'h Tarek ou de Krec'h ar Pot : peut-être avez vous encore des archives intéressantes, des inventaires de notaires ou avez-vous entendu des anecdotes racontées par vos parents ?

Vous l'avez compris : tout nous intéresse !

Le moulin @ marée surfe sur le WEB.

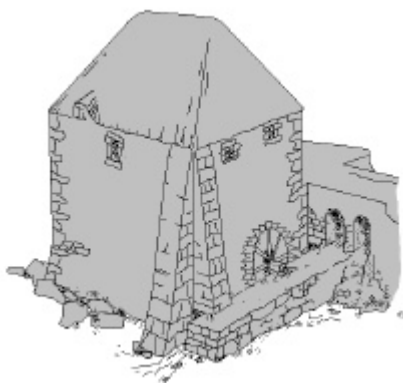
Ce n'est pas parce que l'association est aux petits soins pour un ancêtre âgé de 3 siècles et demi qu'il ne faut pas utiliser les moyens modernes de communication.

Aussi, depuis la mi-octobre l'association est présente sur la « toile mondiale » d'Internet.

Le site Internet du moulin du Birlot est visible de toute la planète, dès lors que l'on possède un micro-ordinateur équipé d'un modem. On peut nous faire des commentaires sur le moulin depuis Rome, Tokyo, Los Angeles ou... l'Arcouest ! On peut également

Nous espérons bien que cette nouvelle présentation vous plaira et nous attendons vos commentaires.

MLP



DANS CE NUMÉRO :

Strakellig, pourquoi ce nom ?	2
Corvéables et heureux de l'être...	2
Les travaux reprennent.	3
De la naissance à la renaissance.	3
Cotisation 1998	4

SOMMAIRE :

- *Le moulin du Birlot visible du monde entier grâce au site Internet de l'association !*
- *Choisir un titre pour un nouveau journal, ce n'est pas si facile...*
- *Thalasso pour tous un jour par an : cette revendication a été concrétisée par votre association!*
- *Trois siècles et demi : un âge respectable...*

nous expédier du courrier électronique par notre boîte aux lettres.

C'est beau le progrès ! Alors tous à vos sourires, nous regardons le compteur qui augmente à chaque fois qu'un visiteur vient voir notre site.



Adresse du site :

http://www.bretagnenet.com/moulin_brehat/

E-mail : birlot@bretagnenet.com

Strakellig : pourquoi ce nom ?

Lorsque nous avons décidé de faire un journal pour l'association, l'une des premières questions que nous nous sommes posée a été : quel nom allons-nous lui donner ?

S'il est une chose qui caractérise parfaitement un moulin en train de moudre du grain, c'est le « tic-tac » que l'on entend. Ce bruit est dû au battement d'une pièce de bois appelée « babillard ».

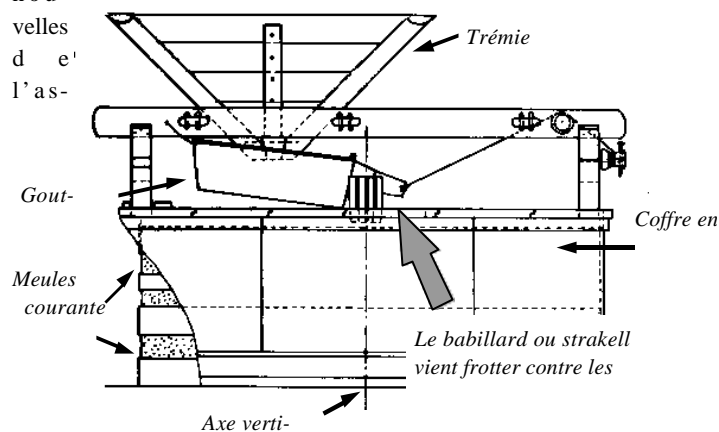
Les meules sont enfermées dans une sorte de coffre en bois et sont surmontées de la trémie dans laquelle le meunier verse le grain. Il faut que ce dernier s'écoule de façon régulière dans l'oeillard au centre de la meule. Pour cela, un prolongement en bois de la gouttière où tombe le grain vient frotter contre l'axe vertical qui fait tourner les meules et qui a une forme quadrilatère dans sa partie supérieure (voir schéma). D'où les secousses imprimées au babillard et le « tic-tac » que l'on entend.

La traduction en langue bretonne du babillard est *strakell*.

Le verbe breton correspondant signifie craquer, détonner, claquer. Mais *strakell* a également un sens figuré : celui de « cocotte », celle pour laquelle les hommes sont sensés craquer, sans doute...

Ce moulin étant décidément bien craquant, nous avons opté pour « le petit babillard » ou *strakellig* qui fera entendre au loin les

nou-
velles
d e'
l'as-



Corvéables et heureux de l'être...

Comment occuper sainement une journée d'été sous le soleil ? Et si on allait prendre un bain de vase ?

C'est ce qu'ont fait plus de 6 douzaines de personnes ce 11 août dernier. Bottés, engueunillés et prêts pour un après-midi de travail et... de rigolade !

Le but était de prélever de la vase à un endroit précis de l'étang et de la transférer sur la digue afin d'en rejointoyer les pierres. Le tout en une noria de seaux remplis dans un sens et vides dans l'autre.

Au bout d'un certain temps, le ballet était bien rodé et la surface de digue recouverte de vase assez imposante.

Nous tairons dans ces lignes le nom de la per-

sonne qui, la première, a fait voler la vase. Sachez pourtant qu'elle fait partie du conseil d'administration de votre association ! Quel mauvais exemple bientôt repris par tous... Et la vase de voler au-dessus et surtout sur les têtes !

L'Académie Française n'était pas en reste : son très digne représentant s'en est retourné chez lui au Nord, maculé de vase après avoir sauvagement agressé à coup de magma visqueux la dite personne du paragraphe précédent !

Si vous avez raté la première édition de cette « corvée vase », soyez sans crainte : nous recommencerons en 1999 !

Le plongeon dans l'étang était la seule issue possible à cette bataille rangée et chaque participant, à peu près propre (sauf notre président « accidentellement » et irrévérencieusement maquillé...), a pu goûter les bons gâteaux préparés par les cuisinières de l'association et le « kir ar vilin », potion magique traditionnelle.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé à



La photo de l'été !

Les travaux reprennent.

Jacques Glon vous l'avait annoncé lors de l'assemblée générale dernière : les comptes nous permettent de continuer les travaux. Dans un premier temps, il s'agit de reprendre la maçonnerie des deux massifs de pierre à l'intérieur du moulin qui servent de soutien aux meules. Le massif est, près de la porte du bas, formera un escalier qui permettra d'accéder à l'étage des meules.

Nous avons retenu l'entreprise SOS Bréhat, la moins disante, pour réaliser ces travaux de maçonnerie qui devraient commencer avant la fin de l'année.

Viendront ensuite les travaux de menuiserie de l'axe vertical qui renvoie le mouvement de la roue aux meules, des supports de meules, de coffrage...

Toute cette partie est confiée au char-

pentier qui a déjà réalisé la grande roue extérieure et le rouet intérieur, Gilles Morio qui nous a soumis les meilleures études et devis, en collaboration avec Jean Peillet.

Ces deux artisans qui travaillent en étroite collaboration, sont allés visiter le chantier avec Jacques Glon afin que tout soit clair.

Il est possible que, dès l'an prochain,

De la naissance à la renaissance...

L'histoire du moulin du Birlot mais aussi des deux moulins à vent de Bréhat sera publié au fil des numéros du Strakellig.

Quelques généralités sur les moulins à mer.

Avant l'utilisation des moulins, qu'ils soient à vent ou à eau, la technique de fabrication de la farine était beaucoup plus frustrée : elle avait recours uniquement à l'énergie humaine (meules de pierre puis moulins à bras). Ce n'est qu'au moyen-âge qu'apparut la possibilité d'employer d'autres procédés.

L'idée d'utiliser l'énergie marémotrice, gratuite, renouvelable et prévisible, revient probablement à nos voisins d'outre-Manche, qui construisirent des moulins à mer dès la fin du XII^{ème} siècle.

Nos côtes se prêtant particulièrement bien à cette nouvelle technologie – du fait de fortes amplitudes de marée et du découpage des côtes –, ce fut environ une centaine de moulins à « eau bleue » qui fut bâtie au cours des siècles. Presque la moitié d'entre eux était située dans le golfe du Morbihan et l'estuaire de la Rance, les autres dans les nombreuses rias ou abers de Bretagne. Seuls quelques uns furent construits dans des baies ouvertes sur le large et donc moins protégés des intempéries. Le moulin du Birlot fait partie de ces derniers.

L'emplacement choisi, sur le chenal du

Kerpont à l'ouest de Bréhat, paraît très judicieux. En effet, une digue d'environ 140 m, prenant appui de part et d'autre sur une grosse masse rocheuse, permet de retenir l'eau d'une anse de 2 ha et demi. De plus, le niveau de la roue par rapport à celui des basses mers permet un travail d'une durée de 6 heures par marée.

A Bréhat, le moulin à mer et les moulins à vent ont été très liés puisque ils ont appartenu le plus souvent aux mêmes propriétaires. C'est la raison pour laquelle nous étendons cette étude aux trois moulins de l'île : le moulin à mer du Birlot et les moulins à vent de Krec'h Tarek et de Krec'h ar Pot.

L'histoire des moulins de Bréhat

La première évocation d'un moulin sur Bréhat est due à un épisode malheureux de l'île :

A la fin du XIV^{ème} siècle la Bretagne est encore indépendante et dirigée par les ducs. Les familles Monfort et Penthièvre se disputent le titre ducal. La guerre de succession fait rage à la mort du duc Jean IV de Monfort.

Marguerite de Clisson, duchesse de Penthièvre et prétendante au trône, se

soulève contre Jean V, fils du duc décédé. Celui-ci fait alors appel aux anglais, ses alliés, afin de le défendre.

C'est ainsi que la reine d'Angleterre lui envoie son amiral Edmond de Kent, qui débarque à Bréhat en 1409. Ces Anglais prennent et rasant le château de l'île (alors situé à An Aod ar Hastel, au sud du Gardeno), pillent et incendient les maisons et massacrent les habitants. Les défenseurs de Bréhat sont, eux, pendus aux ailes du moulin (probablement celui de Krec'h ar Pot). L'amiral anglais y laissa la tête et la légende veut qu'il ait été enterré à Lavret, une des îles à l'est de l'archipel.

En 1450, le duc de Bretagne François 1^{er} (à ne pas confondre avec son homonyme roi de France), ratifie la donation de l'île de Bréhat que son oncle, Arthur de Bretagne (comte de Richemont, connétable de France et futur duc de Bretagne) fait à sa fille naturelle Jacqueline et au mari de celle-ci, Arthur Brécart.

Le premier acte officiel mentionnant un moulin à Bréhat est un aveu (description des biens) de François Brécart, seigneur de l'île, datant de 1539. Il a hérité de son père, Arthur,

Aveu du 19 décembre 1566 : « ferm à moullin et tout tel droit quy y comptoit et apartinoit a mon seigneur quil a affermé & alloue chacun an 6 rais 6 boues frt (froment) ».

Ur vilin gozh pell 'zo dilezet - Na trist !
Difinñ ha krevrinus o selaou kroz ar skluz

Anjela Duval

Un vieux moulin délaissé depuis longtemps - Que
c'est triste !
Immobile et mystérieux écoutant le grondement de
l'écluse.

Adresse publi postage ligne 1
Adresse publi postage ligne 2
Adresse publi postage ligne 3
Adresse publi postage ligne 4
Adresse publi postage ligne 5

**Sauf erreur de notre part, votre
cotisation 1998 n'est pas à jour.**

Retrouvez-nous sur le WEB :
www.bretagnenet.com/moulin_brehat/

Versement de cotisation pour l'année 1998

(Formulaire OU PAPIER LIBRE à retourner à l'adresse ci-contre)

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE (où doivent être expédiés les documents) :

désire adhérer à l'Association du moulin du Birlot pour l'année 1998 à titre de :

membre actif et verse à cet effet une somme de 100 F

membre bienfaiteur et verse à cet effet une somme de _____ F (250 F mini-
mum)

A _____, le

(signature)

Association du Moulin du Birlot

B.P. 5
22870 ÎLE DE BRÉHAT

Téléphone : 02 96 20 02 83

Télécopie : 02 96 20 02 83

Messagerie : birlot@bretagnenet.com